



Paris, le 17 avril 2009

### **La Banque Fédérale des Banques Populaires se conforme au décret relatif aux conditions de rémunération des dirigeants bénéficiant du soutien public**

Le Conseil d'administration de la Banque Fédérale des Banques Populaires (BFBP) s'est réuni ce jour sous la présidence de Philippe Dupont.

Il a autorisé le directeur général de la BFBP, François Pérol, à signer l'avenant à la convention conclue avec l'Etat en vue d'assurer sa conformité avec le décret du 30 mars 2009.

Le Conseil d'administration a rappelé sa décision du 16 mars selon laquelle aucune rémunération variable au titre de l'année 2009 ne sera versée au Président, au directeur général et au directeur général délégué de la BFBP.

Contact Groupe Banque Populaire :

Relations Presse :

Christophe Gilbert

Tél. : 01.40.39.66.00

[christophe.gilbert@bfbp.banquepopulaire.fr](mailto:christophe.gilbert@bfbp.banquepopulaire.fr)